



PROCES VERBAL – SEANCE CONSEIL SYNDICAL - 07 MAI 2021

17 H – PALAIS DE LA RAYMONDIE - MARTEL

PRESENTS :

M. Jean DELVERT – Jean-Vincent FEIX – Jacques BOULONNE – Guy FLOIRAC – Jean-Luc LABORIE – Arnaud RICOU – Didier DELBREIL – Christian DAURAT - Michel LEVET – Pascal LEFEVRE (suppléant de Annie CAVIER) – BELIE Michel (suppléant de Olivier VITRAC) - Guy MISPOULET – Serge ROCHA (suppléant de Gaeligue JOS) - Philippe CASTANET - Guy GIMEL –Alain ALBIAT (suppléant de Thierry CHASSAING).

Excusée : Mme Gabrielle COLLIGNON.

Secrétaire de séance : Monsieur Guy GIMEL

Date de la convocation : 28 Avril 2021

En présence de :

Mme Mireille BOURRASSE – SYDED

M. Sylvain LASCOUX – Département

Mme Véronique CASTAGNE – BET DEJANTE

M. Nicolas MAZARS et M. Jérémy FRANCOIS – Société SAUR

M. Jean-Luc LABORIE, Président, avant de débiter la séance remercie les intervenants du SYDED – DEPARTEMENT - BET DEJANTE – SAUR - de leur présence et leur propose de se présenter.

Il expose ensuite les points inscrits à l'ordre du jour :

- ✓ Désignation Secrétaire de séance
- ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 07 Mai 2021
- ✓ Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)
- ✓ Lancement site internet du S.M.E.C.M.V.D.

- ✓ Présentation des programmes de travaux par les intervenants
- ✓ Questions diverses

Approbation PV séance du 07 Mai 2021

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres présents le P.V. de la séance du 07 Mai 2021.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Désignation secrétaire de séance

Monsieur le Président propose de désigner Monsieur Guy GIMEL qui accepte.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Monsieur le Président rappelle que ce point a été reporté plusieurs fois.

Il fait part de l'avis favorable émis par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot en date du 22 Avril 2021.

Il propose d'instaurer le RIFSEEP et d'en déterminer les critères d'attribution (validés par le Comité Technique) à compter du 15 Mai 2021 (cela ne pouvant être rétroactif) pour les cadres d'emplois suivants :

Filière administrative :

- 1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire à temps complet
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe titulaire à temps non complet – 4H par semaine

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Lancement site internet SMECMVD

Monsieur J-Luc LABORIE, Président donne la parole à M. Jacques BOULONNE, Conseiller délégué, pour présenter ce point.

M. J. BOULONNE indique qu'il propose, dans le cadre de la communication numérique de s'orienter vers le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot pour la création du site internet ; il rappelle l'obligation (inscrite dans le règlement intérieur) de publier les comptes-rendus du Conseil Syndical.

Il précise les tarifs pour un site dit « complet » :

Cout : 671€/an avec engagement sur 4 ans - option qui permet de lisser l'investissement initial et de réinstaller votre site en cas de besoin lors des évolutions majeures (par exemple passage de la version 8 à la version 9) : (les frais de mise en service sont inclus dans le cout annuel)

+ Cout de la formation CMS complet :

- à distance : 35€/demi-heure
- mutualisée au CDG : 50€/personne/modules (demi-journée)
- spécifique à la collectivité, au CDG : 200€/demi-journée ou 380€/jour
- sur site : 250/demi-journée ou 460€/ jour

La création d'un site internet complet et illimité comprend : 1 nom de domaine + 1 adresse mail + hébergement 5 Go + maintenance/assistance CMS + audit accessibilité + l'outil SVE (saisine par voie électronique).

Il indique que Jocelyne TEILHARD, Responsable du S.M.E.C.M.V.D. ayant déjà utilisé ce produit, en connaît déjà le fonctionnement.

Il demande si des précisions sont souhaitées par les délégués.

En l'absence de question, Monsieur le Président propose de souscrire auprès du C.D.G. la mise en place d'un site internet, dans les conditions indiquées ci-dessus à compter du 1^{er} Juin 2021.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Présentation des programmes de travaux par les intervenants

sur les territoires des anciens Syndicats - par Mme Véronique CASTAGNE Directrice - Ingénieure INSA – BUREAU DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT – QUERCY

(diaporama en annexe)

M. Didier DELBREIL, Vice-Président précise, concernant les travaux de LAMOTHE qu'un report des travaux a été demandé par les campings du secteur ; ils auront lieu cet hiver. Les travaux annexes ont été quant à eux réalisés.

Il fait part des problèmes rencontrés sur le chantier : vol de matériel, et câble arraché par l'Entreprise.

Le surpresseur au réservoir de Pimpeyre a été posé, le branchement électrique est en cours.

M. Jérémie FRANCOIS, Société SAUR, précise que celui-ci a été réalisé mercredi 05 ; le câblage des pompes et leur mise en service vont être effectués.

Pour les travaux sur la Commune du VIGNON en QUERCY, Secteur de BARRAT, Mme CASTAGNE indique que les travaux sont à réaliser conjointement avec ceux de l'assainissement.

Sur le secteur Avenue du DR MOMMONT et de la RESISTANCE, une décision reste encore à prendre par le SIA de la Tourmente (en charge de l'assainissement) qui est dans l'attente de l'attribution de subventions. Les travaux débuteraient en Juillet 2022.

M. Christian DAURAT, Délégué du VIGNON EN QUERCY, fait part du souhait de la Commune de réaliser ces travaux dans l'année.

M. le Président précise que le S.M.E.C.M.V.D. n'a pas encore reçu de réponse à la demande de D.E.T.R. pour ces travaux ; comme pour ceux du Secteur des LANDES – Commune de MARTEL.

M. Guy FLOIRAC, Vice-Président en charge des finances du Syndicat, rappelle que dans le Budget 2021, ne sont pas inscrites les subventions D.E.T.R., non acquises.

Il indique ensuite que les travaux sur le secteur du Moulin – Commune de CREYSSE - sont en cours de finition.

M. Philippe CASTANET, Conseiller Délégué, fait part de la demande du restaurant (finitions à l'arrière du bâtiment au niveau de la pose du compteur) – en cours ;

pour le secteur de Pomarède – Commune de PINSAC – il indique qu'aucun problème n'a été rencontré et que les travaux se terminent.

A Miramond – Commune de PINSAC, les travaux ont été réalisés en mars.

Sur ST-SOZY (station de pompage – Bourg) le démarrage est programmé à partir du mois de Septembre.

M. le Président précise que ces travaux ne peuvent pas être réalisés durant l'été.

M. Jean-Vincent FEIX, Vice-Président indique que concernant le renouvellement de canalisations sur le secteur de l'ancien Syndicat des Eaux du Doux, un marché unique a été signé mais que les travaux seront effectués à partir de mi-juillet par secteur :

- Champ de Gane – Commune de CAVAGNAC : mi-juillet 2021

- Secteur de Bayle – Aubiac - Commune de CAVAGNAC : 2022

Commune de ST MICHEL DE BANNIERES – sortie du surpresseur de Blanat : en 2022

M. J- V FEIX, concernant les travaux à la Station du Marais, pour le traitement de la turbidité, devant débiter en juin, indique que le permis de construire a été délivré le 22 Avril 2021 ; il donne la parole à M. Michel LEVET, Vice-Président en charge des Ouvrages.

M. M. LEVET rappelle que les peupliers seront coupés et que la réfection de la clôture sera réalisée à la fin des travaux.

M. J-Luc LABORIE, fait part de la transmission des documents à ME VIALETES Notaire pour l'achat de la parcelle cadastrée AI N° 239 ; (pour rappel celle-ci appartenait aux Communes de CAVAGNAC – CONDAT et CHAUFFOUR SUR VELL, le prix s'élève à 1 € le m² soit 2 220 €uros - 740 €uros pour chacune des 3 Communes).

Sur le secteur des LANDES – Communes de MARTEL et ST DENIS LES MARTEL, M. Guy MISPOULET, Vice-Président, rappelle que les travaux prévus sur un réseau très fuyard avec un déplacement des canalisations vers le domaine public sont un peu différés.

M. Pierre CHARBONNEL - Directeur - Ingénieur - Bureau d'études DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT – SUD OUEST présente ensuite la carte de présentation du projet de réalimentation.

en annexe

Contrats d'exploitation et Délégation de Service Public : présentation par Mme Mireille BOURRASSE Ingénieur – Eau Potable – Gestion de Service Public – SYDED

diaporama en annexe

M. Nicolas MAZARS Chef de Secteur Lot – Aveyron – Tarn Société SAUR demande aux Mairies de communiquer la présence de puits.

M. le Président fait part des réunions :

- le 21 Mai en présence de la FDEL, la SAUR, et le service Urbanisme de CAUVALDOR afin de croiser les informations sur les secteurs des O.A.P. et la capacité des réseaux,

- avec les Maires des 17 Communes qui détermineront les travaux (financement des extensions en partie à la charge de la Commune (à hauteur de 70%).

Mme M. BOURRASSE indique que le choix du mode gestion devra être fait très prochainement ; elle précise qu'une procédure de D.S.P. est longue.

M. le Président rappelle le choix de regroupement pour 2022.

Concernant la Commune de CRESENSAC-SARRAZAC, il rappelle que celle-ci a toujours été associée aux réflexions ; elle nous a fait part de son choix de ne pas adhérer au S.M.E.C.M.V.D. et d'attendre 2026 (date fixée pour le transfert des compétences « eau » et « assainissement » suite à la loi du 3 août 2018), le Syndicat en a pris acte par courrier ; une adhésion étant toujours possible si la Commune de CRESENSAC-SARRAZAC changeait d'avis.

M. Nicolas MAZARS remercie les délégués pour la prolongation des 2 contrats de D.S.P. (ex Région de MARTEL et Moyenne Vallée de la Dordogne)

Schéma directeur : par M. Sylvain LASCOUX - Chargé d'études réseaux et ressources en eau
Service Patrimoine Environnement Agriculture Sport Tourisme auprès du Département du LOT

M. S. LASCOUX indique que l'objectif est à la fois technique et financier ; ce document permet une planification et donne une vision à moyen terme.

Le schéma directeur est :

- un outil de programmation et de gestion pour la collectivité qui doit lui permettre d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables
- un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation

Le schéma directeur a pour vocation :

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'Alimentation en eau potable du Syndicat
- de pointer les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, tant quantitatifs que qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution
- d'estimer les besoins futurs et de proposer le bilan besoins/ressource
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens (techniques et surtout financiers en lien avec le prix de l'eau) et éventuellement un programme de travaux permettant de gérer la phase transitoire pendant laquelle des études complémentaires sont menées pour définir le scénario.

M. S. LASCOUX précise que de nombreux éléments techniques sont déjà existants et que certains financements sont conditionnés à ce document.

M. le Président indique que le schéma directeur, lui-même est subventionné à 50 % par l'Agence de l'eau ADOUR GARONNE et à 30 % par le Département du Lot.

Questions diverses

✚ M. J-Luc LABORIE, Président, fait part de la demande du Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA), en charge de la G.E.M.A.P.I. (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).

Celui-ci remplace actuellement l'alimentation des coffrets des stations pluviométriques par une alimentation par panneaux solaires.

Concernant le coffret de la station pluviométrique de Gignac, une alimentation par panneau solaire suppose que celui-ci soit fixé sur la façade extérieure du château d'eau.

Le panneau solaire mesure environ 35 cm par 50 cm, et serait fixé à la façade par le biais d'un support aluminium et incliné d'environ 45 degrés pour une exposition optimale. le Président propose d'établir une convention avec le S.M.D.M.C.A. pour la pose de ce panneau.

M. N. MAZARS indique que la SAUR n'a jamais été consultée.

M. J-Luc LABORIE propose une visite sur site avec M. M. LEVET, la SAUR et le S.M.D.M.C.A.

✚ M. J. FRANCOIS fait part de la réalisation de nouveaux panneaux sur les ouvrages ; à cet effet, M. J. BOULONNE lui fournira le logo du SMECMVD.

M. le Président lève la séance à 18 H 50.

Le Secrétaire de séance

Guy GIMEL